



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable -
Constructions et travaux non soumis à permis de construire

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 20/02/2026 Avis de dépôt affiché le 24/02/2026 Par Monsieur Tayeb BENHAMMOU Demeurant 120 Cite Ernestine 59220 Denain Pour Renovation de la couverture Remplacement des fenêtres de toit Sur un terrain sis 51 Rue Pierre Bériot, 59220 DENAIN	N° DP 059172 26 C0015 Référence cadastrale : * Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021, le 16/12/2024 et le 15/12/2025,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le

10 MARS 2026

Le Maire,

Anne-Lise DUFLOUX-ONINI

Par délégation du Maire

Jean-Pierre CRASSAULT
Adjoint au Maire

